



REPUBLIQUE DU CAMEROUN REPUBLIC OF CAMEROON

Première session des négociations intergouvernementales sur le programme de développement post-2015

Déclaration de

Alain Wilfried BIYA
Deuxième Secrétaire

19 janvier 2015

À vérifier au prononcé

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON TO
THE UNITED NATIONS

22 East 73rd Street New York, N .Y. 10021
Tel : (212) 794-2295 Fax : (212) 249-0533
Web: www.delecam.us
E-mail: delecam@delecam.us
Cameroon.mission@yahoo.com

Messieurs les co-facilitateurs,

Permettez-moi, de prime abord, de saluer la présence parmi nous, ce matin de Monsieur le Président de l'Assemblée Générale et de Monsieur le Secrétaire Général, qui témoigne, s'il en était encore besoin, du caractère historique de la responsabilité qui nous incombe de définir les contours et la substance du programme de développement visant à éradiquer la pauvreté et à transformer les conditions de vie des « peuples des Nations Unies » au cours des quinze prochaines années. La dextérité que l'on vous connaît, ainsi que votre engagement personnel, ne laisse aucun doute à quant à votre capacité à nous mener vers une conclusion heureuse de ce processus.

Le Cameroun s'associe aussi bien à la déclaration faite par la Délégation de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine qu'à celle prononcée par le Maroc au nom du Groupe Africain.

Messieurs les co-facilitateurs,

S'agissant précisément des négociations intergouvernementales sur le programme de développement post-2015 qui nous réunissent aujourd'hui, ma délégation est d'avis qu'il ne s'agit pas d'un processus nouveau mais plutôt l'aboutissement d'un long processus qui puise ses racines dans les OMD (et notamment le Sommet de 2010) et qui s'est consolidé par la Conférence de Rio+20 et son document final, la création et du Forum Politique de haut niveau et les travaux du Groupe de travail ouvert sur les ODD sanctionnés par un rapport. Je citerai également les deux importantes étapes qu'ont constitués les délibérations du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable ainsi que les Dialogues structurés sur la facilitation de la technologie. C'est dire, Messieurs les co-facilitateurs, que les Etats membres ont déjà en réalité balisé la voie de ce que devrait être le programme de développement post-2015. Il s'agit alors ici de se pencher sur les questions toujours non résolues et de mettre ensemble les différentes pièces de l'échiquier dans un cadre cohérent, notamment le document final devant être adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Sommet de septembre 2015.

La résolution sur les modalités des présentes négociations intergouvernementales, contenues pour l'instant dans les document A/69/L.46 énumère les éléments que pourra comprendre le document final, à savoir : une déclaration, les objectifs et cibles de développement durable, une description des moyens de mise en œuvre et du partenariat mondial pour le développement durable ainsi que les modalités de suivi et d'examen. Permettez-moi d'en dire un mot sans entrer dans les détails puisque nous aurons de revenir là dessus.

En effet, ma délégation est d'avis le « chapeau » du rapport du Groupe de travail ouvert sur les ODD, éclairé en lui-même par le Document final de Rio+20 constitue un excellent point de départ. Par ailleurs, ma délégation réitère ce qu'elle a déjà eu à exprimer en d'autres circonstances, que les objectifs de développement durable contenus dans le rapport du Groupe de travail ouvert ne doivent être ni rouverts, ni renégociés. S'agissant des moyens de mise en œuvre, un partenariat global pour le développement renforcé, cohérent et

sous-tendu par le principe de responsabilité commune mais différenciée, doit demeurer au cœur des préoccupations. La Troisième Conférence sur le financement du développement constituera, en outre, une étape cruciale à cet égard. Néanmoins, le Cameroun estime qu'il ne serait pas recommandable de renvoyer toute la question des moyens de mise en œuvre à la Conférence d'Addis Abéba. Les présentes négociations intergouvernementales ont un rôle spécifique sur l'ensemble des moyens de mise en œuvre. Elles ne sauraient d'ailleurs connaître une issue heureuse sans la mise en place d'un mécanisme de transfert de technologie.

En ce qui concerne les modalités de suivi et d'examen, le Cameroun rappelle le rôle assigné au Forum politique de haut niveau, chargé aux termes du paragraphe 2 de la résolution 67/290 de suivre et passer en revue les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements pris en faveur du développement durable. Reste à régler la question des indicateurs, notamment leur nombre ainsi que leur nature nationale et/ou globale. Je note à cet égard qu'il est attendu une contribution de la Commission de la Statistique. Mais d'ores et déjà, ma délégation exprime sa préférence pour des indicateurs globaux pouvant être complétés par des indicateurs nationaux définis par chaque Etat en fonction de ses priorités nationales. Les indicateurs globaux devront, quant à eux, être réalistes et universellement acceptables.

Messieurs les co-facilitateurs,

En guise de conclusion, le Cameroun réitère que la finalité de l'agenda de développement post-2015 devrait demeurer l'éradication de la pauvreté. La priorité doit être donnée, à cet égard, à la transformation économique des pays du Sud. Le sort des pays africains devrait être examiné avec une attention renouvelée pour les aider à alléger leur fardeau, à améliorer leurs capacités de production et enfin à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés mondiaux à des conditions plus favorables.

Ma délégation voudrait vous assurer de toute sa coopération et de tout son appui tout au long de nos délibérations.

Je vous remercie.